

[ENGAGÉS] pour nos cultures

FILIÈRE CAROTTE



Fiche réalisée en collaboration avec



FACE AUX IMPASSES TECHNIQUES, LA FILIÈRE CAROTTE FRANÇAISE MOBILISÉE POUR TROUVER DES SOLUTIONS EN APPROCHE COMBINATOIRE

LA FRANCE : 2^{ÈME} PAYS EUROPÉEN PRODUCTEUR DE CAROTTES

CHIFFRES CLEFS

FRANCE

2^{ème} pays européen producteur de carottes

derrière l'Allemagne (800 000 tonnes).



LES 3 premiers départements producteurs français :
LES LANDES, LA GIRONDE & LA MANCHE.

VOLUME TOTAL DE CAROTTES RÉCOLTÉES (frais et industrie)

650 478 tonnes

dont 392 686 tonnes pour le marché du frais



SURFACE TOTAL DE CAROTTES RÉCOLTÉES (frais et industrie)

14 904 tonnes

dont 10 271 tonnes pour le marché du frais



CONSOMMATION

la carotte est le 2^{ème} légume

le plus consommé par les Français en volume (hors pommes de terre).



8 à 9 kg

de carottes sont achetées par ménage chaque année

Source : Statistique annuelle agricole, 2023, Agreste

LA FILIÈRE CAROTTE FACE À PLUSIEURS INCERTITUDES

- ➔ La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et le règlement européen PPWR « emballages » sont de véritables enjeux pour la filière : à date, malgré de nombreux investissements et recherches, la filière carotte pour le marché du frais n'a pas trouvé d'alternative techniquement et économiquement viable au sachet plastique 100 % recyclable.
- ➔ Les conditions météorologiques « chaotiques » de ces dernières années causées par la sécheresse, les vagues de chaleur, comme celles de 2022, la pluviométrie exceptionnellement élevée de la campagne 2023-2024 ont fortement impacté les rendements. En 2022 par exemple, la production avait diminué de 10,4 % par rapport à 2021.
- ➔ Le changement climatique modifie la répartition et la pression des bioagresseurs dans les zones de production, ce qui complexifie l'anticipation des attaques et leur intensité, et fait émerger de nouveaux bioagresseurs sur les bassins de production français.



- **Les carottes sont vulnérables à divers ravageurs** : mouche de la carotte, pucerons, noctuelles, etc. Elles sont également touchées par les nématodes (vers parasites microscopiques) qui perturbent l'alimentation de la plante et déforment les carottes, les rendant non commercialisables.

- **Les bioagresseurs fongiques**, telles que le « cavity spot », la maladie de la bague ou la sclérotiniose, sont à l'origine de fontes de semis et de maladies. Ils qui peuvent causer des pertes de rendements importantes. L'alternariose, et plus sporadiquement l'oïdium et la fusariose, sont également des menaces, surtout dans les régions où les conditions climatiques (température et hygrométrie) sont favorables à leur développement.

➔ **La gestion des adventices** (mauvaises herbes) est la plus grosse problématique en production de carottes et peut entraîner d'importantes pertes économiques.

➔ Ces dernières années, **plusieurs substances phytopharmaceutiques ont été interdites pour la culture de la carotte en France**. C'est le cas de plusieurs fumigants (permettant de lutter contre les nématodes) ou encore de plusieurs herbicides sur lesquels s'appuyait le désherbage de la carotte.

➔ **La filière doit donc faire face à des impasses techniques**, en particulier pour la gestion de certaines adventices (souchet, morelle), des nématodes et des bioagresseurs à l'origine de la fonte des semis. Malgré la mise en place de méthodes alternatives et les forts moyens alloués à la recherche et à l'expérimentation, des baisses de rendement et une perte de compétitivité par rapport aux autres pays européens sont constatés.

Une production et des surfaces qui fluctuent en fonction des facteurs climatiques ou économiques.

Evolution des surfaces de carottes destinées au marché du frais de 2018 à 2023 en France métropolitaine

Années	2018	2017	2020	2021	2022	2023
Surfaces en hectares	9 305	10 027	10 894	11 249	9 917	10 271

Evolution de la production de carottes destinées au marché du frais de 2018 à 2023 en France métropolitaine

Années	2018	2017	2020	2021	2022	2023
Production en quintal	3 490 704	3 734 083	3 856 717	4 244 216	3 801 661	3 926 864

Entre 2018 et 2023, les surfaces de carottes destinées au marché du frais en France métropolitaine ont fluctué, passant de 9 305 hectares en 2018 avec un pic de 11 249 hectares en 2021, avant de redescendre à 10 271 hectares en 2023. La production a suivi une évolution similaire, augmentant de 3,49 millions de quintaux en 2018 avec un pic de 4,24 millions de quintaux en 2021, puis se stabilisant autour de 3,93 millions de quintaux en 2023. Ces variations traduisent des ajustements dans les surfaces cultivées et des conditions de production potentiellement influencées par des facteurs climatiques ou économiques.

Source : statistique annuelle agricole (SAA), Agreste

UN DÉFI : MAINTENIR LA PRODUCTION DE CAROTTES FRANÇAISES PAR L'APPROCHE COMBINATOIRE

➔ **Plusieurs alternatives aux produits phytopharmaceutiques sont actuellement mises en œuvre dans une approche combinatoire :**

> **La rotation des cultures** : allonger la rotation permet de réduire la pression des maladies et des ravageurs spécifiques aux carottes.

> **Le choix variétal** : utiliser des variétés résistantes aux maladies peut diminuer la nécessité de traitements chimiques.

> **Le désherbage mécanique** : utiliser des outils de désherbage mécanique ou thermique pour contrôler les mauvaises herbes. En cas d'impasse technique, les producteurs ont recours au désherbage manuel (40h/ha en moyenne sur les parcelles concernées, jusqu'à 200h/ha), selon l'AOP Carottes de France.

> **Des outils d'aide à la décision** afin de piloter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques de la manière la plus précise possible : modélisation (permettant de traiter uniquement en cas de besoin), pièges connectés (mouche de la carotte).

> **Les plantes de service** : semis de couverts végétaux en interculture de façon à limiter la présence des bioagresseurs (sorgho nématicide) ou utilisation d'une carotte piège pour lutter contre le nématode *Heterodera caroae*.

La filière carottes a lancé en 2019, et pour une durée de six ans, le projet nommé AlterCarot. Celui-ci vise à tester des systèmes de culture agroécologiques légumiers incluant la carotte, économiquement viables et avec l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en ultime recours. Portée par Carottes de France et quatre autres partenaires (INRAE, INVENIO, SILEBAN, UNILET), le projet a été mené dans deux régions représentatives de la production : la Nouvelle-Aquitaine et la Normandie.

Les résultats ont montré qu'une baisse significative de l'IFT (Indice de fréquence de traitements) de -38 % à -70 % selon les cas, était possible sur les systèmes de cultures testées dans les deux régions. Toutefois, cette baisse d'IFT s'accompagne de baisses de rendements (jusqu'à 35%) et d'une baisse des résultats économiques pouvant aller jusqu'à une perte économique. (Source de ces résultats : bilan du projet AlterCarot, septembre 2024).

Par ailleurs, Carottes de France a rédigé un plan de recherche et d'expérimentation sur 10 ans (2020-2030) afin d'identifier des méthodes innovantes de production (désherbage de précision par exemple).

« Face à des enjeux techniques complexes, seule une approche combinatoire peut nous permettre de conjuguer rendements et viabilité économique. Notre filière française est mobilisée depuis de nombreuses années en matière de recherche et d'expérimentation pour trouver de nouvelles solutions, en partenariat avec un écosystème complet allant des producteurs à l'institut technique : INVENIO, SILEBAN, UNILET, CTIFL, INRAE... Toutefois, les moyens de lutte aujourd'hui disponibles, qu'ils soient alternatifs ou chimiques, ne permettent pas de lever les impasses techniques et fragilisent fortement la filière française. »

Christian Letierce, président de l'AOPn Carottes de France

